



PERSONNE ÂGÉE ET ERGOTHÉRAPIE

L'objectif de l'ergothérapie chez la personne âgée est de **favoriser l'autonomie tout en gardant un environnement sécurisé**. Les ergothérapeutes ont pour mission de **prévenir, réduire, voire supprimer les situations de handicap** en tenant compte des **habitudes de vie** des personnes et de **leurs environnements**.

POUR QUI ?

En libéral, l'ergothérapeute intervient auprès des seniors pour **maintenir la personne dans son environnement (à domicile ou en établissement)**. Après une évaluation approfondie des habitudes de vie de la personne, les ergothérapeutes du cabinet définiront avec elle, ainsi qu'avec la famille et les professionnels, des objectifs d'accompagnement répondant au mieux à ses attentes en termes d'autonomie, pour enrichir son quotidien

COMMENT ?

A travers des activités et des **mises en situations** plusieurs domaines sont travaillés ensemble

L'ergothérapeute a pour mission :

- **Minimiser la perte d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne :**
 - ⇒ Proposer des mises en situation écologiques (soins d'hygiène, habillage, préparation des repas, déplacements, installation, positionnement...) afin de stimuler les fonctions résiduelles et compenser les fonctions défaillantes en utilisant d'autres techniques ou du matériel adapté.
- **Maintenir ou améliorer les capacités motrices et d'équilibre**
 - ⇒ Proposer des activités d'entretien articulaire et musculaire, ainsi que des parcours et atelier moteur. Ceux-ci permettent de retrouver des gestes fonctionnels suite à l'apparition d'une perte d'autonomie
- **Améliorer la sécurité des transferts, de la mobilité, du positionnement et des installations :**
 - ⇒ Préconiser, régler et adapter les fauteuils roulants, les aides techniques à la posture et les dispositifs d'aides à la prévention et au traitement des escarres.
- **Stimuler les capacités cognitives**
 - ⇒ Développer des stratégies de compensation lors des activités de la vie quotidienne (aides techniques, modification des activités et de l'environnement, ateliers de stimulation de groupe).
 - ⇒ Proposer des exercices de stimulation cognitive et de mises en situation d'activité du quotidien, l'accompagnement de l'ergothérapeute permet le maintien des fonctions cérébrales (mémoire, repères spatiaux et temporels, savoir-faire, organisation...).
- **Prévenir les risques de chute :**
 - ⇒ Proposer des stratégies sécuritaires lors des activités de la vie quotidienne, des ateliers équilibre et prévention des chutes.
 - ⇒ Sensibiliser la personne et ses aidants aux risques que peut comporter son environnement.
 - ⇒ Conseiller sur les bonnes attitudes à adopter pour réduire le risque de chute.
- **Préconiser des aides techniques :**
 - ⇒ Préconiser à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre, les repas, la toilette, l'habillage, les loisirs, la cognition...
 - ⇒ Essayer en lien avec les fournisseurs, le matériel préconisé, sur le lieu de vie habituel, pour s'assurer de son utilité et de son bon usage.
- **Conseiller les aidants :**
 - ⇒ Assurer un suivi des installations mises en place et accompagner les aidants et la personne pour l'utilisation du matériel de compensation.

